



Wallonie

COMMUNE DE BERLOZ

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. Robert PIRET et Mme Nathalie VANDEVELDE, demeurant Hameau de Crenwick 48 à 4257 Berloz.

Le terrain concerné est situé Hameau de Crenwick 48 à 4257 Berloz, et cadastré 2^{ème} division, section B, n°21E2 et 22D.

Le projet consiste en la construction d'un garage et présente les caractéristiques suivantes : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation (retrait latéral inférieur à 3m, superficie du volume secondaire supérieure au maximum indiqué, non dominante verticale des baies, garage implanté hors zone de construction).

Le dossier peut être consulté les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9.00h à 12.00h et de 16.00h à 17.00h, le mercredi de 9.00h à 12.00h et de 13.30h à 17.00h, le samedi de 9.00h à 12.00h, aux jours d'ouverture de l'administration, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des services administratifs (tél. 019/33.99.99), dont les bureaux se trouvent à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12 septembre au 26 septembre 2019 au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@berloz.be.